

Département des ressources humaines
Service des affaires sociales

ELECTION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'INSERM (MANDATURE 2027-2031)

PROCES VERBAL : résultats de l'élection

Vu le code de la recherche ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 23 août 2016 relatif à la composition et au fonctionnement du conseil scientifique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision du 5 mars 2026 fixant les modalités des élections au Conseil Scientifique et aux Commissions Scientifiques Spécialisées de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale pour la mandature 2027-2031 ;

Article unique – Sont déclarées élues au Conseil Scientifique de l'Inserm les personnes dont le nom suit :

CONSEIL SCIENTIFIQUE COLLEGES A/B

COLLEGE	NOM USUEL	PRENOM
A1	CHAZAUD	Bénédicte
	SAMSON	Michel
	GAZEAU	Florence
A2	CUGGIA	Marc
	DALLEL	Radhouane
	PAUL	Stéphane
B1	ARTERO	Sylvaine
	MORIZUR	Séverine
	KOUNDOUZOVA	Oxana
B2	LORENZO	Hans-Kristian

CONSEIL SCIENTIFIQUE COLLEGE C

	NOM USUEL	PRENOM	SYNDICAT
Collège C	TORRES	Magali	SNTRS-CGT
	AUBERT	Philippe	CFDT Recherche EPST
	GRIBOUVAL	Olivier	SNPTES-UNSA

A Paris, le 26/06/2026

Sara LESPAGNANDELLE
Responsable du service des affaires sociales

Sara LESPAGNANDELLE
Présidente du bureau de vote électronique

